

**DELIBERATION N° 2023 - 037  
DE LA COMMUNE DE REOTIER  
Séance du 22 septembre 2023**

L'an deux mille vingt trois  
Et le vingt-deux septembre

A 19 h 30 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT Maire.

**Date de la convocation** : 08 septembre 2023

**Nombre de Conseillers** :

**En exercice** : 11

**Présents** : 09

**Votants** : 08

**Étaient présents** : Marcel CANNAT, Michel MOURONT, Roland MARSEILLE, Antoine GRAZIANO, Michel COLLOMB, Marc CASTELLACCI, Dominique COLLOMB, Hervé CASTILLO, Damien GANDELLI.

**Excusés** : Joël GAUTHIER, Mariette PIOVESAN

**Secrétaire de séance** : Michel MOURONT

**Ordre du jour** : **Projet d'aménagements d'espace public Place Assaoudi – Création de toilettes publiques accessibles aux PMR – Demande de subventions.**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que la Place Assaoudi, place centrale du village est très fréquentée : jeu de boules, musée de la vigne, alambic, expositions ... Cette place devient un véritable lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels.

L'installation de toilettes publiques sur le domaine public n'est pas une obligation mais il y a une forte attente vis-à-vis de ce type d'équipement à proximité d'espaces publics très fréquentés. L'objectif est notamment de répondre aux obligations de santé publique et de salubrité.

Aussi, il est proposé de créer des toilettes publiques accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) à proximité de la place Assaoudi. **(Se positionner sur 1 toilette PMR + 1 toilette personne valide + local technique ou bien 1 seul toilette PMR). Dépôt d'une DP ?**

Dans la continuité de l'aménagement de la place, il est également proposé à l'assemblée de créer un accès piéton pour le cheminement entre la place et le bâtiment de l'alambic.

**Plan de financement**

Dépenses	Montant HT	Recettes		
Construction de 2 blocs sanitaires	18 500 €	Conseil Départemental	23 468 €	60 %
Fourniture et pose sanitaires-raccords-carrelage-faïence .....	9 500 €	Etat DETR/DSIL	7 825 €	20 %
Travaux d'aménagement d'espace public	11 112 €	Autofinancement communal	7 819 €	20 %
TOTAL	39 112 €	TOTAL	39 112 €	

**Après délibération, le Conseil Municipal : 08 Pour – 0 Contre -0 Abstention. Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.**

- **D'APPROUVER** le projet de travaux de construction de toilettes publiques PMR, la création d'un accès piétonnier, et précise que les crédits seront ouverts au budget primitif 2024,

- **D'APPROUVER** le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 39 112 € HT, ainsi que le plan de financement ci-dessus,

- **D'AUTORISER** monsieur le maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès des différents financeurs,

- **D'AUTORISER** monsieur le maire ou son représentant à faire les démarches nécessaires et à signer les documents se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Marcel CANNAT

